

# Résultats des entreprises

En début d'année 2021, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) s'est établi à un niveau particulièrement élevé sous l'effet combiné des dispositifs de soutien, renforcés depuis le quatrième trimestre 2020 (Fonds de solidarité notamment), et de la baisse des impôts sur la production. Dans la dernière version des comptes nationaux, il a ainsi atteint 35,9 % de la valeur ajoutée des SNF au premier trimestre 2021, un niveau historique, puis a légèrement diminué au deuxième trimestre, à 35,4 %.

Au second semestre, le taux de marge des SNF diminuerait nettement, pour atteindre 32,0 % en fin d'année : le rebond de l'activité s'accompagnerait d'une diminution des subventions versées, notamment au titre du Fonds de solidarité remplacé au 1<sup>er</sup> octobre par une extension du dispositif de couverture des coûts fixes, plus sélectif. L'extinction progressive du recours à l'activité partielle, ainsi que le reste à charge plus élevé pour les entreprises qui y font appel, augmenteraient mécaniquement le coût réel du travail par tête, et ce davantage que la productivité. Enfin, les termes de l'échange (rapport du prix de valeur ajoutée au prix de la consommation) seraient globalement défavorables sur le semestre.

Au quatrième trimestre 2021, le taux de marge se situerait ainsi 0,6 point au-dessus de son niveau moyen de 2018 (2019 ayant été marquée par le double versement du CICE). Cet écart à 2018 s'expliquerait par des subventions légèrement plus élevées et par le dynamisme de la valeur ajoutée des SNF : cette dernière aurait augmenté davantage sur trois ans que les rémunérations versées. En moyenne annuelle, le taux de marge s'établirait à 34,0 % en 2021, compte tenu des très fortes valeurs atteintes au premier semestre. ●

## ► 1. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

Taux de marge et variation en %, contributions en points

	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2020				2021				2019	2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Taux de marge</b>	30,2	31,5	30,7	34,2	35,9	35,4	32,7	32,0	33,4	31,7	34,0
<b>Variation du taux de marge</b>	-2,8	1,3	-0,8	3,5	1,7	-0,5	-2,6	-0,7	1,8	-1,7	2,3
<b>Contributions à la variation du taux de marge :</b>											
des gains de productivité	-4,3	-8,6	12,1	-1,0	0,4	0,8	0,8	0,0	0,7	-6,1	3,8
du coût réel du travail par tête	2,4	8,6	-12,7	1,5	0,3	-0,3	-1,7	-0,2	0,9	3,6	-3,2
du ratio prix de valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,3	1,0	-0,4	0,7	-0,1	-0,2	-0,6	0,0	0,6	1,1	0,0
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	-1,2	0,3	0,2	2,3	1,2	-0,7	-1,1	-0,5	-0,4	-0,3	1,7

■ Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/Pc, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le Fonds de solidarité.

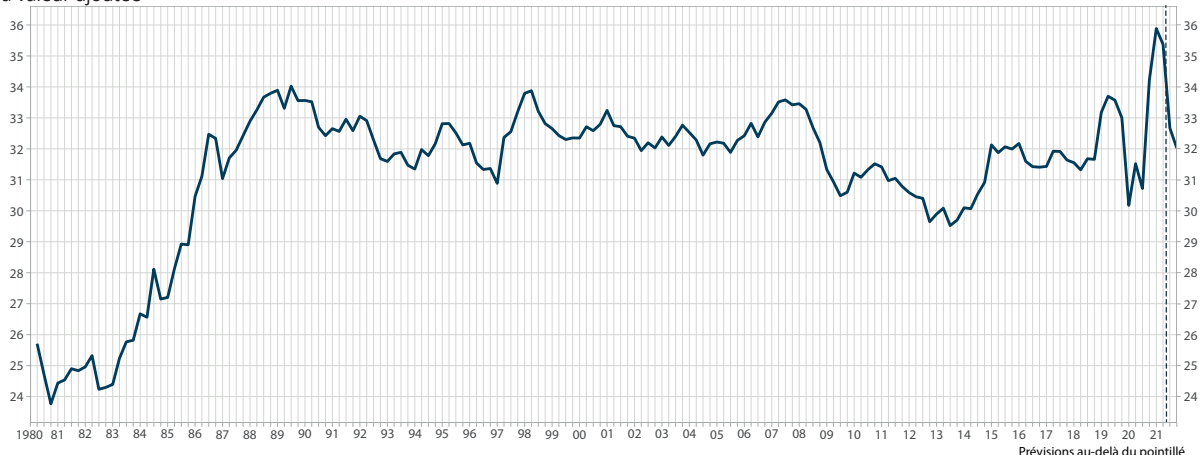
Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee

## ► 2. Historique du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % de la valeur ajoutée



Source : Insee